

PREFET DE LA MOSELLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à une demande d'autorisation dans le cadre du projet d'exploiter une unité de méthanisation de matières organiques à REDING présentée par la centrale Biogaz de la Sarre

Par arrêté préfectoral n° 2017-DCAT-BEPE- 251 du 28 novembre 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite **du 2 janvier 2018 au 2 février 2018 inclus** dans la commune de REDING.

Au terme de la procédure, une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire-enquêteur est M. Grégoire FISCHER, officier supérieur de l'armée de l'air à la retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : www.moselle.gouv.fr – publications – publicité légale toutes enquêtes publiques – enquêtes publiques en cours. Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-enquetepublique-methanisationreding@moselle.gouv.fr. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné ;
- sur support papier à la mairie de REDING, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre à feuilles non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ;
- sur un poste informatique situé à l'accueil de la Préfecture de la Moselle – 9 place de la Préfecture – 57034 METZ-CEDEX aux horaires d'ouverture du public (de 8 h 30 à 15 h 30).

Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, une étude de dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Réding – rue du 21 novembre – 57445 REDING – à l'attention du commissaire-enquêteur et à l'adresse suivante : « pref-enquete-publique-methanisationreding@moselle.gouv.fr » .

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

M. Grégoire FISCHER, commissaire-enquêteur, recevra les propositions du public à la mairie de REDING le :

- mardi 2 janvier 2018 de 15 h à 17 h
- mercredi 10 janvier 2018 de 15 h à 17 h
- mercredi 24 janvier 2018 de 15 h à 17 h
- Vendredi 2 février 2018 de 14 h 30 à 16 h 30.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition en mairie de REDING, ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle (DCAT/BEPE) et sur le site internet de la préfecture de la Moselle « www.moselle.gouv.fr - publications - publicité légale toutes enquêtes publiques - enquêtes publiques en cours » à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des Informations sur le projet peuvent être demandées à :

Monsieur Maxime GIRAUDET - 45 impasse du Petit Pont - 76230 ISNEAUVILLE - Tél. : 02.32.95.15.16 - 06.98.50.76.80 - Mel : m.giraudet@vol-v.com